2023

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION: ST DOULCHARD PRÉDÉ/ST URSIN/HERRY

Conclusion sanitaire A: Eau de bonne qualité B: Eau de qualité convenable L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2022 : A

Votre réseau est alimenté par un captage : LE PREDE - ST URSIN - HERRY. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2 communes (BERRY-BOUY, SAINT-DOULCHARD), soit 8224 personnes. Le responsable des installations est : « COMMUNAUTE DIACOL DOUBLES » D'AGGLOMERATION BOURGES »

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BOURGES » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Nombre de prélèvements : 21 Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Conformité: 100 %

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 7 Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire Valeur moyenne: 17,1 mg/L est 50 mg/L. Valeur maxi: 20 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

BACTÉRIOLOGIE

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 2 Conformité: 100 %

Bonne qualité

Valeur maxi: 0 n/100 ml

Nombre de substances recherchées : 175 Valeur maxi: 0,1 microgramme/L (anthraquinone (pesticide))

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,205 mg/L Valeur maxi: 0,21 mg/L



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Eau très dure

Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 30,5 °f Valeur maxi: 32,9 °f



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 04/05/2024 UDI 018000371

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance.

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.